

Bordeaux, le 02 mai 2023



Aux parents des élèves candidats à  
une SELO

**Objet : Candidature à une SELO Anglais ou Espagnol**

**Le Proviseur**

Téléphone  
05.56 33 49 60

Mél  
ce.0330039c@ac-bordeaux.fr

152, Cours de l'Yser  
33800 Bordeaux

Madame, Monsieur,

Votre enfant est candidat à l'entrée en section européenne au lycée Nicolas Brémontier. Vous trouverez ci-joint un dossier de candidature propre à notre établissement.

Vous le complétez en choisissant la langue de la section pour laquelle votre enfant postule (espagnol et/ou anglais). Le professeur de langue émettra un avis également.

Je souhaite vous rappeler que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale affecte les élèves au lycée via la procédure informatisée AFFELNET. La demande de SELO n'est pas dérogoaire.

J'attire également votre attention sur le fait que cette candidature n'est pas possible pour les élèves bénéficiant d'emplois du temps aménagés (AHL –conservatoire / ESCRIME / Waterpolo / Rugby)

Le lycée Brémontier classera les dossiers des élèves afin de déterminer ceux qui pourront être inscrits en section européenne(\*) sous réserve d'avoir été affectés dans notre établissement.

Les élèves de seconde qui souhaitent intégrer une section Euro en première peuvent en formuler la demande : ils seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Les élèves admis en SELO s'engagent à suivre deux heures supplémentaires de cours (1h de renforcement linguistique et 1h de Discipline Non Linguistique en langue étrangère). Pour la rentrée 2023, en seconde, la DNL en anglais sera S.V.T. La DNL en espagnol sera mathématiques. En classe de première (2023) et de terminale (2024), la DNL sera Physique-chimie pour l'anglais et Mathématiques pour l'espagnol.

Les dossiers sont à retourner **avant le 1<sup>er</sup> juin 2023** au lycée Brémontier (ils peuvent être déposés à l'accueil).

Veillez revoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Christophe Caze

*\*Capacité d'accueil limitée. Le classement ne sera pris en compte que si les demandes excèdent le nombre de places.*